



ÉCOLE PAUL-BRUCHÉSI

1310 boul. Saint-Joseph Est
Montréal, Québec
H2J 1M2

Téléphone : (514) 596-5845
Télécopie : (514) 596-5847
Site web: <http://www.csdm.qc.ca/bruchesi>

Procès-verbal du Conseil d'Établissement Jeudi 29 septembre 2011

- Liste des présences : Parents : Anny Régis, Charles Saint-Jean,
Nancy Fink, Lucie Lapointe, Kalina Rykowska, Annik Joannette
(quitte à 19h15)
Direction : Danielle Charland
Professeurs : Pascal Héon (quitte à 19h15), Sophie Daigle
- Liste des absences : Service de garde : Érick Laperrière

- 1 - **Ouverture de l'assemblée** : 18H40
- 2 - **Vérification du quorum**. Le quorum est atteint.
- 3 – **Présentation des membres du CÉ**. Chaque membre se présente à tour de rôle.
- 4 - **Lecture et adoption de l'ordre du jour**. Le point 6.3 sera abordé après le point 4, permettant ainsi de libérer Pascal Héon. Un point « Varia » sera abordé après le point 6.3, permettant ainsi de libérer Annik Joannette. L'adoption de l'ordre du jour, tel que modifié, est proposée par Charles St-Jean. Appuyée par Nancy Fink. Adoptée à l'unanimité.
- 6.3 – **Calendrier des rencontres**. Les prochaines rencontres du CÉ se tiendront : le lundi, 24 octobre, après l'AGA de la Fondation; le lundi, 5 décembre à 18h00 et le mardi, 10 janvier à 18h00. Les autres rencontres de 2012 seront planifiées lors de la réunion du 10 janvier.
- 16 – **Varia**. Annik Joannette désire soulever le point suivant : Depuis cette semaine, les enfants qui sont seulement « dîneurs » au Service de garde sont retirés de leur groupe respectif pour se retrouver dans des groupes multi-âges de « dîneurs ». Les enfants se plaignent que ces groupes sont bruyants, la discipline n'est pas respectée et les locaux sont sales. En l'absence d'Érick Laperrière, Madame Charland tient à mentionner que la période où les enfants mangent est très courte et ils peuvent aller retrouver leurs amis de leur classe dans la cour d'école par après. Annik Joannette a tenté de rejoindre Érick Laperrière à ce sujet mais sans succès. Elle est prête à donner du temps afin de trouver

une solution. Elle exposera son point mardi prochain, lors de l'assemblée du CUB (Comité des usagers du Bruchésol). D'autres parents devraient aussi apporter ce sujet à la rencontre.

5 - **Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 9 juin 2011.** La lecture et d'adoption du procès-verbal, sont proposées par Charles St-Jean. Appuyée par Nancy Fink. Adoptée à l'unanimité.

Suivi du 9 juin 2011.

5.1 – **Sortie à la Ronde.** La sortie s'est très bien déroulée.

5.2 – **Antenne Micro-ondes Habitations De Lanaudière.** Charles St-Jean a tenté de contacté Caroline Stuart à deux reprises. Il a été incapable de la rejoindre. La Ville de Montréal fait présentement une consultation publique sur les antennes de télécommunication.

5.3 – **Dîner des professeurs.** Le dîner a été grandement apprécié.

5.4 – **Mini-Traiteur.** Le nouveau traiteur connaît un début d'année difficile. Les mets ne sont pas toujours assez chaud, les boissons et yogourts ne sont pas assez froids, certains plats sont fades. Le service de nutrition de la CSDM a adressé un avis au Mini-Traiteur afin qu'il corrige certaines procédures. La CSDM fera un suivi la semaine prochaine.

5.5 – **Bulletins.** La distribution des bulletins ne s'est pas déroulée aussi bien que prévu. La formule sera à revoir.

5.6 – **Carte Opus.** Bien que la Carte Opus ne soit pas essentielle, elle est recommandée.

6 – Pouvoir du CÉ et rôles des différents membres du CÉ.

6.1 - **Nominations.** Nancy Fink nomine Charles St-Jean à titre de président, appuyé par Kalina Rykowska. Charles St-Jean nomine Nancy Fink à titre vice-présidente et secrétaire, appuyé par Kalina Rykowska. Anny Régis agira à titre de secrétaire lorsque Nancy Fink remplacera Charles St-Jean, qui sera absent pour deux ou trois rencontres, en 2012. Personne n'est nommé au titre de trésorier, considérant le budget de 400\$ de fonctionnement et de 400\$ de formation.

6.2 – **Fonctionnement du CÉ : Régie interne.** Les règles de Régie interne sont remises.

6.3 – **Calendrier des rencontres.** Déjà abordé.

6.4 – Objectifs du CÉ 2011-2012.

- Service de garde : Revoir la plateforme éducative du Service de garde.
- Nutrition : 1 - Assurer un suivi auprès du Mini-Traiteur.
2 – Clarifier la politique alimentaire, tout en l’inscrivant à l’agenda.
- Cour d’école : 1 - Revoir les besoins face à l’aménagement des buts de soccer.
2 - Préserver la butte.
- Annexe : S’assurer que les travaux nécessaires seront effectués et assurer un suivi.
- Qualité de vie : Réduire le bruit dans les classes, notamment par l’installation de caoutchouc sous les pattes de chaises.

7 – Service de garde.

7.1 – **Circulation dans l’école après les heures de classe.** Un problème sévit présentement par rapport à la circulation dans l’école après les heures de classe. Un enfant ne peut se promener seul mais, souvent, l’éducateur n’est pas disponible pour accompagner l’élève. Madame Charland discutera de ce problème avec Érick Laperrière.

7.2 – **Partage de locaux.** La consigne du respect des objets d’autrui doit être réaffirmée et suivie. Plusieurs élèves se plaignent que les objets dans leur pupitre ont été déplacés ou sont même disparus.

7.3 – **Groupes au Centre du Plateau.** Certains groupes doivent maintenant se rendre au Centre du Plateau, suite à ajout d’activités parascolaires au gymnase. Certains parents sont en désaccord. Il en sera discuté lors de la rencontre du CUB.

7.4 – **Période de devoirs.** Les enseignants de 2^e année sont opposés à la période de devoirs prévu au Service de garde. Selon eux, les devoirs doivent être faits à la maison, en présence des parents. Ces enseignants fournissent des travaux supplémentaires à être complétés pendant cette période. Les parents sont d’avis que ces travaux ne sont pas nécessaires.

8 – **Programme MELS : aide aux devoirs et école en forme et en santé.** La Maison d’Aurore, en collaboration avec l’orthopédagogue, fournit l’aide aux devoirs pour 10 élèves. D’autres élèves auraient besoin du programme mais il y a un manque de bénévoles. Dans le cadre du programme École en forme et en santé, Frédéric Lebel, enseignant en éducation physique, offrira deux activités parascolaires pour le 2^e et 3^e cycle. Le programme Allo Prof est maintenant disponible à l’école, pour les 3^e et 4^e années.

9 – **Programmation des activités éducatives 2011-2012.** La liste des activités est distribuée par Madame Charland. Madame Charland doit rencontrer les enseignants concernant le processus de compensation des heures effectuées en dehors des heures de classe. Les activités auront lieu dépendamment de l’issue de cette rencontre. En ce qui concerne le Camp des Débrouillards, certains parents ont été choqués par le prix. La liste des activités éducatives est approuvée à l’unanimité.

- 10 – **Budget de l'école.** Le déficit est présentement de 65 204\$. Ce qui indique que l'exercice 2010-2011 a terminé avec un surplus d'environ 20 000\$. Le budget de l'école est toujours suivi de près par la CSDM.
- 11 – **Mot de la direction. – Normes et modalités.** Un document est présenté démontrant les principales évaluations des apprentissages, ainsi que la période des évaluations. Ce document sera présenté à l'ensemble des parents.
- 12 - **Rapport du délégué au comité de parents du Réseau Sud.** La prochaine rencontre est le 17 octobre. Kalina Rykowska n'est pas certaine de pouvoir assister à toutes les réunions.
- 13 - **OPP.** La prochaine réunion se tiendra le 4 octobre.
- 14 - **Fondation.** L'assemblée générale de la Fondation aura lieu le 24 octobre à 18h30.
- 15 – **Correspondance.** Rien à signaler.
- 16 – **Varia.** Le problème de souris dans l'école est suivi de près. Des exterminateurs se rendent à l'école à chaque semaine.
- 17 - **Levée de l'assemblée :** 22H00